



Dossier suivi par :
Attachée de presse
Tél. : 03 26 48 66 60
Mob : 06 63 70 83 88
Mél : dr51-communication-externe@insee.fr

Reims, le 02 janvier 2013

Recensement de la population Populations légales 2010

1 335 923 Champardennais au 1^{er} janvier 2010

Les populations légales des 36 678 communes françaises, des cantons, arrondissements, départements, régions et collectivités territoriales, au 1^{er} janvier 2010, ont été authentifiées par le décret n° 2012-1479 du 27 décembre 2012. Elles sont désormais disponibles sur www.insee.fr. Elles prennent effet au 1^{er} janvier 2013.

Les populations légales font référence dans plus de 350 dispositions législatives ou réglementaires liées à la vie des communes et de leurs administrés (finances, organisation et taille du conseil municipal, fonction publique territoriale, etc.), ou encore des structures intercommunales.

Comment lire les populations légales ?

Le terme générique de « **populations légales** » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population dite « totale ».

Le concept de **population municipale** correspond désormais à la notion de **population utilisée usuellement en statistique**. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. Les chiffres de ce communiqué ne portent que sur la population municipale.

Les populations légales sont **actualisées tous les ans**. Fin 2013, de nouveaux chiffres seront diffusés et prendront ainsi effet le 1^{er} janvier 2014. Les tendances et les **véritables évolutions** ne s'observent que **sur au moins 5 ans** : en attendant les populations légales millésimées 2011, qui pourront être comparées à celles de 2006.

La référence à privilégier pour le calcul des évolutions des populations des communes est la population statistique de 1999. Néanmoins, pour les ensembles géographiques de taille suffisamment vastes (régions, départements, en strates de communes), l'Insee est dès cette année en mesure de commenter les évolutions entre 2006 et 2010.



En Champagne-Ardenne, six communes sur dix gagnent des habitants ou restent stables

Au 1^{er} janvier 2010, 1 335 923 habitants résident en Champagne-Ardenne, soit 2 927 personnes de moins qu'en 2006. Après avoir atteint son point le plus haut en 1990, la population champardennaise continue de diminuer entre 2006 et 2010 à un rythme de -0,05 % en moyenne par an. Depuis le milieu des années 1990, le solde positif des naissances sur les décès ne compense plus le déficit des arrivées sur les départs. À l'inverse, la population française croît de 0,56 % par an depuis 2006, pour s'établir au 1^{er} janvier 2010 à 64,6 millions d'habitants.

La Champagne-Ardenne regroupe 2,1 % des habitants mais 5,3 % des communes de France ; la taille moyenne des communes dans la région est en effet inférieure de près des deux tiers à la moyenne nationale (684 habitants contre 1 760 habitants au 1^{er} janvier 2010). La population augmente ou reste stable dans près de 60% des 1 949 communes de la région, en grande majorité dans des communes peuplées de moins de 1 000 habitants. Ces 1 198 communes en progression ou stabilité démographique ne rassemblent que 35 % de la population régionale.

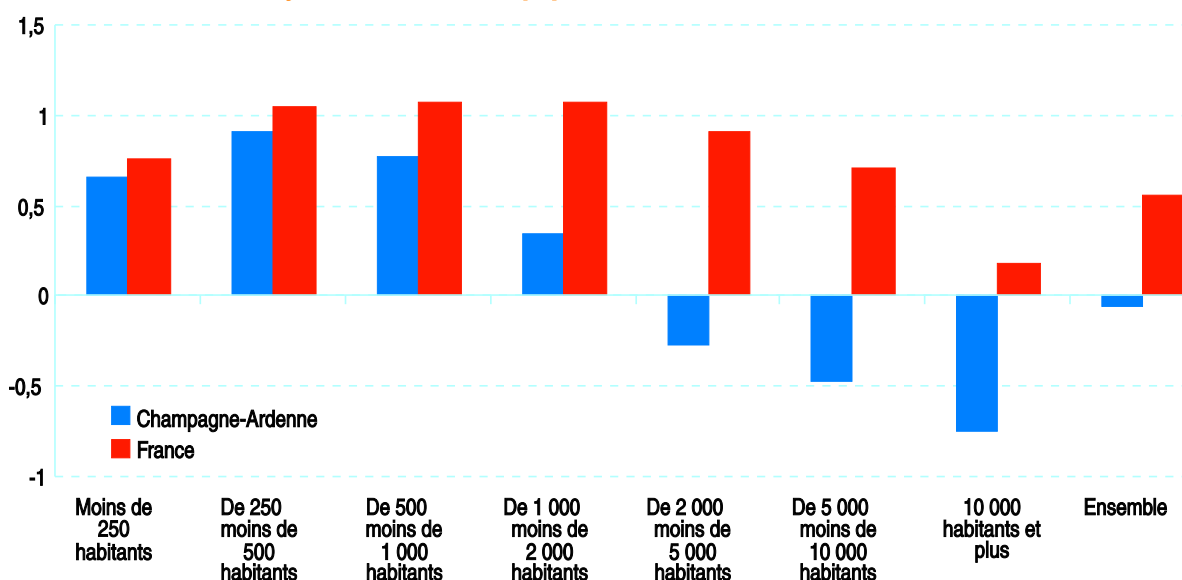
Alors qu'au niveau national, toutes les strates de communes sont en croissance démographique, en Champagne-Ardenne seules les plus petites gagnent de la population. Dans la région, 58 % des communes comptent moins de 250 habitants. Elles rassemblent 11 % de la population régionale et voient leur population augmenter de 0,67 % par an entre 2006 et 2010. Dans les communes de 250 à 500 habitants, 21 % des communes pour 11 % des Champardennais, la population progresse en moyenne de 0,90 % par an ; dans celles de 500 à 999 habitants, 12 % des communes et 12 % de la population régionale, la croissance s'établit en moyenne à 0,78 % chaque année. Enfin, dans les communes de 1 000 à 2 000 habitants, 6 % des communes et 11,5 % de la population champardennaise, la population s'accroît annuellement de 0,34 %.

À l'inverse, dans les strates de communes de plus de 2 000 habitants, la population diminue. Dans celle de 2 000 à 4 999 habitants, 2,5 % des communes et 11,3 % de la population régionale, le nombre d'habitants diminue de 0,26 % par an entre 2006 et 2010.

Dans la strate des communes de 5 000 à 10 000 habitants qui rassemble 7 % de la population régionale, la population recule en moyenne de 0,47 % par an depuis 2006.

Enfin, dans le groupe des 14 communes de plus de 10 000 habitants qui regroupe 37,3 % des Champardennais, la population diminue en moyenne de 0,75 % par an.

Evolution moyenne annuelle de la population selon la taille des communes en 2010



Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2006



Des situations départementales très contrastées

La baisse légère de la population régionale entre 2006 et 2010 masque des réalités départementales très contrastées. Les Ardennes et la Haute-Marne perdent des habitants comme dix autres départements de France métropolitaine. La Marne se stabilise quasiment avec une évolution faiblement négative. L'Aube, en revanche, gagne de la population.

L'Aube est peuplée au 1^{er} janvier 2010 de 303 327 habitants, en progression de 3 623 personnes depuis 2006. Portée par un solde migratoire favorable, la croissance amorcée dans les années 1990 se confirme et atteint un gain annuel moyen de 0,30 %, dont 0,27% résulte de l'excédent des naissances sur les décès. Ce rythme de croissance démographique place l'Aube au 72^e rang du classement des départements français.

La population de la Marne se stabilise quasiment avec une évolution négative très faible, passant de 565 841 habitants en 2006 à 565 307 au 1^{er} janvier 2010. Le ralentissement de la croissance démographique observé depuis les années 80 se poursuit. La faible évolution de la Marne (-0,02 %) n'est due qu'à la contribution du mouvement naturel (+0,4 % par an), qui compense à peine la contribution négative des mouvements d'entrées et de sorties (-0,42 % par an).

La population des Ardennes s'établit à 283 250 habitants au 1^{er} janvier 2010. Les Ardennes viennent juste après la Haute-Marne, la Nièvre, le Cher et le Cantal dans le classement des départements métropolitains dont la population diminue le plus entre 2006 et 2010. La population ardennaise recule au total de 2 403 personnes, soit à un rythme moyen annuel de -0,21 %. Le solde naturel contribue favorablement à l'évolution de la population (+0,26% par an en moyenne), sans pouvoir compenser les pertes de population dues au solde des entrées et des sorties (-0,47%).

La Haute-Marne est peuplée de 184 039 habitants au 1^{er} janvier 2010. Avec 3 613 habitants de moins qu'en 2006, la Haute-Marne est le département de France métropolitaine à perdre le plus d'habitants : -0,48 % par an en moyenne. Comme dans les Ardennes, la stabilité de l'évolution naturelle de la population (+0,0 %) ne suffit pas à compenser l'important déficit migratoire (-0,48 %), le plus élevé des départements français. Le recul démographique, amorcé dans les années 1970, se poursuit sur la période récente.

Population de la Champagne-Ardenne et ses départements au 1^{er} janvier 2010 et évolutions depuis 2006

Nom du département	Population municipale 2010	Population municipale 2006	Naissances 2006-2009	Décès 2006-2009	Evolution 2006/2010	Taux annuel moyen d'évolution 2006-2010	Dû au solde naturel	Dû au solde apparent
Ardennes	283 250	285 653	13729	10728	-2 403	-0,21	0,26	-0,47
Aube	303 327	299 704	14770	11509	3 623	0,30	0,27	0,03
Marne	565 307	565 841	28176	19105	-534	-0,02	0,40	-0,42
Haute-Marne	184 039	187 652	8147	8184	-3 613	-0,48	0,00	-0,48
Champagne-Ardenne	1 335 923	1 338 850	64822	49526	-2 927	-0,05	0,29	-0,34

Sources : Insee, recensements de la population 2010 et 2006, état civil



Population des villes sièges des préfectures et sous préfectures de Champagne-Ardenne au 1^{er} janvier 2010 et évolutions depuis 1999

	Population municipale 2010	Population statistique 1999	Variation annuelle moyenne en %		
			1999-2010	due au solde naturel	due au solde apparent des entrées sur les sorties
Charleville-Mézières	49 810	55 481	-0,98%	0,44%	-1,42%
Rethel	7 716	8 053	-0,39%	0,28%	-0,67%
Sedan	18 577	20 547	-0,91%	0,43%	-1,35%
Vouziers	4 141	4 734	-1,21%	0,00%	-1,21%
Bar sur Aube					
	5 259	6 273	-1,59%	0,10%	-1,69%
Troyes					
	60 280	60 903	-0,09%	0,42%	-0,52%
Nogent sur Seine					
	6 064	5 960	0,16%	0,49%	-0,33%
Châlons-en-Champagne					
	45 299	47 338	-0,40%	0,63%	-1,02%
Epernay					
	24 035	25 829	-0,65%	0,32%	-0,97%
Reims					
	179 992	187 181	-0,36%	0,62%	-0,97%
Sainte-Menehould					
	4 464	4 971	-0,97%	-0,50%	-0,47%
Vitry le François					
	13 384	16 725	-2,01%	0,41%	-2,42%
Chaumont					
	23 011	25 977	-1,10%	0,46%	-1,55%
Langres					
	8 082	9 586	-1,54%	0,24%	-1,78%
Saint-Dizier					
	25 526	30 836	-1,70%	0,37%	-2,08%

Sources: Insee, recensements de la population 2010 et 1999, état civil

Le recensement 2013

Le jeudi 17 janvier 2013 commence l'enquête annuelle de recensement auprès d'une partie de la population vivant dans notre région. Les agents recenseurs rendront visite à environ 210 000 Champardennais. À cette occasion, ils déposeront deux types de questionnaires distincts, "une feuille de logement" par logement enquêté et un "bulletin individuel" par personne vivant dans le logement. La collecte se terminera les samedis 16 ou 23 février 2013 selon la taille de la commune.

Cette année le dispositif d'information à destination du grand public a été renforcé afin que chacun puisse tout savoir du recensement et de son utilité pour tous grâce au site [le recensement et moi](#).

